Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 029-212900245-20260416-2026_47-DE

République Française

Département FINISTERE

**Mairie de CARHAIX-PLOUGUER**

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 13 avril 2026

| Nombre de membres | | |
|---|---|---|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 29 | 28 | 29 |

| Vote |
|---|
| Pour : 29<br>Contre : 0<br>Abstention : 0 |

| Date de la convocation |
|---|
| 7 avril 2026 |

| N° de la délibération |
|---|
| **2026-47** |

L'an 2026, le 13 avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Carhaix-Plouguer s'est réuni sous la présidence de Monsieur TROADEC Christian, Maire, en salle du conseil municipal de la mairie, lieu ordinaire de ses séances. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux conseillers municipaux le 7 avril 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés en mairie le 7 avril 2026.

**Présents (28) : M.** TROADEC Christian, Maire,

**Mmes :** Anne-Marie KERDRAON, Isabelle AUFFRET, Hélène GUILLEMOT, Isabelle LE LÉON, Alexandra FRAYSSE, Izold GUEGAN, Marie HERVÉ, Valérie LUCAS, Fabienne RICHARD, Catherine BOULANGER, Evelyne LE GUERN, Marie-Laure CLOAREC, Lenaïk JAUBERT, Julie DÉNÈS,

**et MM :** Patrice LE DU, Jean-Yves NICOLAS, Paul BOUSSARD, Daniel COTTEN, Hervé PHILIPPE, Serge COUTELLER, Alan LE BUREL, Anthony GAGNON, Sébastien GICQUEL, Yann MANAC'H, Claude PRIGENT, Xavier PERCHEC, Pierre-Yves THOMAS

**Absent ayant donné procuration :** Émilie LUQUEL à Claude PRIGENT

**Absent : /**

Le quorum est atteint.

**A été nommée secrétaire :** Anne-Marie KERDRAON

**Actes rendus exécutoires par :**

- La publicité sur le site internet, à compter du 16 avril 2026
- La transmission au contrôle de légalité le 16 avril 2026

## Motion contre la suppression d'un poste bilingue à l'école de la république

Rapporteur : Anne-Marie KERDRAON

Depuis de nombreuses années, la municipalité de Carhaix développe une politique en faveur de la langue bretonne pour valoriser l'identité culturelle de la Bretagne dans tous les domaines d'intervention : culturel, économique, éducatif... L'installation du siège de l'Office Public de la Langue Bretonne à Carhaix en 2010 a été un acte fort.

Concernant l'éducation, la volonté de la municipalité a été de généraliser l'offre d'enseignement bilingue à l'ensemble des écoles publiques de la ville, maternelles et élémentaires. A ce jour, chaque école est ainsi dotée d'une filière bilingue. Un Accueil de Loisirs sans Hébergement bilingue fonctionne depuis 2024, il accueille 30 enfants.

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 029-212900245-20260416-2026_47-DE

Nous avons reçu vendredi 3 avril le courrier de l'inspection académique portant suppression d'un poste bilingue à l'école élémentaire de la république pour la rentrée de septembre. Le nombre d'élèves dans la filière bilingue prévu à la rentrée est de 21.

Nous sommes conscients de l'évolution démographique et de la baisse des effectifs scolaires dans les prochaines années. Cependant, particulièrement pour la filière bilingue, il ne s'agit pas d'une simple lecture comptable. Aucun seuil minimum d'élèves n'est d'ailleurs requis pour l'ouverture d'une classe bilingue. L'apprentissage du breton est une chance pour les enfants et pour l'avenir de notre Pays.

Notre territoire est dynamique. Au niveau économique, plusieurs projets d'activités logistiques et agro-alimentaires sont en cours, représentant sept cent emplois à moyen terme. Trente-deux pavillons (T3, T4 et T5) vont être livrés en septembre prochain à Carhaix. Ils sont destinés à accueillir notamment de jeunes ménages. La variété de l'offre en matière de scolarisation est un attrait et un signal de vitalité pour la commune.

La Région Bretagne a signé une convention spécifique en faveur des langues de Bretagne (2022-2027) dont l'objectif principal est d'accroître le nombre de jeunes locuteurs et d'encourager la transmission via l'enseignement. La convention prévoit de passer de 19 000 élèves bilingues en 2022 à 30 000 en 2027. Le maintien de tous les postes est donc vital pour garantir ces objectifs.

Un courrier a été adressé à l'inspectrice des services académiques dans le Finistère pour contester ce projet de fermeture.

**Après en avoir délibéré et au regard de ces éléments, le conseil municipal, à l'unanimité, s'oppose fermement au projet de suppression d'un poste d'enseignant bilingue et demande :**

**• le maintien de toutes les classes bilingues à Carhaix et dans le Finistère. Les projections démographiques doivent être le support d'un enseignement de qualité et non d'un enseignement basé sur une logique quantitative ;**

**• le maintien des postes d'enseignants nécessaires à leur bon fonctionnement.**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures.

Pour expédition conforme :

A Carhaix-Plouguer, le 14 avril 2026

Le Maire,

Christian TROADEC

MAIRIE DE CARHAIX - PLOUGUER
- 29270 -